

Projet de Politique de stationnement

## MÉMOIRE

Association des commerçants de l'avenue  
Laurier Ouest



Déposé à la  
Commission sur le transport et les travaux  
publics de la Ville de Montréal

7 mars 2016

**LAU  
RIER  
OUE  
ST**  
COM

## TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE .....	2
1. LE STATIONNEMENT ET LES PARCOMÈTRES : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE POUR LES GENS D’AFFAIRES.....	2
2. DES DONNÉES À RELATIVISER .....	3
3. UNE RUE, DEUX ARRONDISSEMENTS : UNE HARMONISATION NÉCESSAIRE.....	3
4. LES TRAVAUX PUBLICS À VENIR : FAIRE DE LAURIER OUEST UN MODÈLE.....	4
5. TRAVAILLER SUR LA GESTION DE L’OFFRE : DES PRIORITÉS D’ACTION.....	5
6. LE PARTAGE DES REVENUS DU STATIONNEMENT : LA RECHERCHE D’ÉQUILIBRE.....	6
À PROPOS DE L’ASSOCIATION.....	6

## CONTEXTE

L'Association des commerçants de l'avenue Laurier Ouest a pris connaissance du projet de Politique de stationnement de la Ville de Montréal déposé en décembre 2015. L'association tient à remercier la Ville de Montréal d'avoir placé le stationnement comme étant un enjeu pour assurer la vitalité économique des artères commerciales montréalaises.

### 1. LE STATIONNEMENT ET LES PARCOMÈTRES : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE POUR LES GENS D'AFFAIRES

Un sondage réalisé du 1<sup>er</sup> au 22 février janvier 2016 auprès des propriétaires de plus de 200 places d'affaires de l'avenue Laurier Ouest entre les rues Saint-Laurent et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine a révélé que **le stationnement et les parcomètres sont une préoccupation pour 78 % des répondants**. Les raisons pour lesquelles les commerçants et les professionnels de l'avenue ont identifié le stationnement et les parcomètres sont variées. Nous détaillerons les pistes de solutions identifiées qui font consensus parmi nos membres dans ce mémoire.

L'Association des commerçants de l'avenue Laurier Ouest tient à souligner que l'avenue Laurier Ouest est une artère de destination, en vertu des commerces qui y sont établis. L'avenue Laurier Ouest jouit en effet d'une concentration appréciable de boutiques de vêtements hauts de gamme, d'une offre gastronomique distinctive et de plusieurs bonnes adresses pour les soins personnels (coiffure et esthétique). Les bureaux professionnels qui s'établissent sur Laurier Ouest confient avoir choisi la rue pour son caractère unique. Ainsi, Laurier Ouest n'est pas une artère de proximité et l'Association n'a pas l'intention qu'elle ne le devienne non plus.

Promouvoir uniquement l'achat local et restreindre davantage le stationnement sur Laurier Ouest serait désastreux pour le chiffre d'affaires des commerçants et entraînerait des fermetures ou des déménagements supplémentaires d'entreprises.

Dans ce contexte, pour assurer la bonne conduite des affaires et éviter les fuites commerciales vers les centres d'achats, il est important de consacrer toute l'attention nécessaire à cette artère commerciale de destination en développant une approche qui tient compte de ses particularités.

## **2. DES DONNÉES À RELATIVISER**

Dans son projet de Politique, la Ville de Montréal présente des relevés datant de novembre 2014 sur l'utilisation du stationnement sur rue en semaine et la fin de semaine sur l'avenue Laurier Ouest.

Les données présentées pourraient laisser croire qu'avec des taux d'utilisation du stationnement sur rue de l'ordre de 76 % en semaine et la fin de semaine, l'avenue Laurier Ouest jouit encore d'une bonne accessibilité en matière de stationnement. Or, les données sur l'utilisation du stationnement doivent être relativisées, car cette analyse ne tient pas compte d'une donnée qui nous apparaît importante.

En effet, sur la portion de l'avenue Laurier Ouest située dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, la hausse des tarifs de stationnement a entraîné une baisse d'achalandage qui a éventuellement amené des fermetures de commerces.

Laurier Ouest ne saurait survivre d'un achalandage exclusivement local. La nature des commerces qui y sont établis (boutiques, restaurants entre autre) en font une artère de destination. L'accessibilité au stationnement est donc primordiale.

## **3. UNE RUE, DEUX ARRONDISSEMENTS : UNE HARMONISATION NÉCESSAIRE**

L'Association des commerçants de l'avenue Laurier a travaillé au cours des dernières années pour mettre en valeur l'image d'une seule avenue malgré la présence de deux arrondissements (Outremont et Plateau-Mont-Royal). Nous avons développé une image de marque qui s'est traduite par un seul site web, des oriflammes uniformes etc.

Dans ce contexte, il serait préférable que le tarif de stationnement soit harmonisé dans les deux arrondissements.

<p>L'Association demande à la Ville de Montréal d'établir une tarification harmonisée pour l'ensemble des espaces de stationnement sur rue sur l'ensemble de l'avenue Laurier Ouest, entre le Chemin de la Côte-Sainte-Catherine et le Boulevard Saint-Laurent.</p>
---

#### 4. LES TRAVAUX PUBLICS À VENIR : FAIRE DE LAURIER OUEST UN MODÈLE

En 2017, des travaux majeurs d'infrastructures auront lieu sur l'avenue Laurier. Pour diminuer l'impact sur les commerces, il sera très important d'explorer toutes possibilités qui pourront permettre de maintenir un certain nombre de places de stationnement pour la clientèle malgré les travaux.

Dans ce contexte, nous souhaitons travailler de concert avec les responsables des Travaux publics pour trouver un moyen de diminuer les conséquences des travaux auprès des commerçants notamment au niveau de la circulation et du stationnement.

Il serait aussi approprié de faire preuve d'innovation, par exemple en mettant sur pied un service de valet. Ce service pourrait être financé à même le programme Pr@m Artère en chantier. Le projet-pilote de service de valet contribuerait également à la notoriété de l'avenue Laurier Ouest à titre de destination recherchée.



L'Association recommande à la Ville de Montréal d'établir un service de valet durant le chantier prévu en 2017, dans le cadre du programme Pr@m Artère en chantier.

## 5. TRAVAILLER SUR LA GESTION DE L'OFFRE : DES PRIORITÉS D'ACTION

Secrets bien gardés, les stationnements publics du côté Outremont mériteraient d'être mieux connus du grand public, d'où l'importance de développer une signalisation efficace et de les indiquer sur une application mobile qui reste encore à développer.

Il faudrait aussi développer un moyen de faire connaître les possibilités de stationnement sur les rues secondaires. À cet effet, l'Association note une disparité entre les deux arrondissements. Durant la journée, Outremont offre la possibilité aux automobilistes de se stationner pour une durée de deux heures dans certaines zones réservées aux détenteurs de vignettes. L'Association demande à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal d'explorer également cette possibilité.

Par ailleurs, la Ville indique son désir de développer l'offre en stationnement hors rue par la construction de stationnements étagés publics dotés d'une architecture de qualité. Elle indique aussi son désir de conclure des ententes avec des propriétaires privés afin de rendre disponibles des espaces de stationnement supplémentaires. L'Association appuie la volonté de la Ville de Montréal de convertir certains espaces de stationnement extérieur en stationnements étagés.

L'Association recommande à la Ville de Montréal d'établir une signalisation permettant de faire connaître les stationnements publics hors-rue disponibles à proximité de l'avenue Laurier Ouest, par exemple sur une application mobile.

L'Association recommande à la Ville de Montréal d'examiner la possibilité d'accroître la disponibilité du stationnement hors-rue à proximité de l'avenue Laurier Ouest.

L'Association recommande à l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal d'explorer la possibilité d'offrir des espaces de stationnement de courte durée sur les rues secondaires durant la journée dans les secteurs normalement réservés aux détenteurs de vignettes.

## **6. LE PARTAGE DES REVENUS DU STATIONNEMENT : LA RECHERCHE D'ÉQUILIBRE**

L'Association a bénéficié pendant trois ans du Fonds de dynamisation des artères commerciales de l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour embellir l'avenue Laurier ouest, l'hiver par de l'éclairage et l'été par des fleurs. Il serait approprié que la Ville de Montréal maintienne d'une façon ou d'une autre des mesures ou des subventions qui permettent d'entretenir et d'embellir leurs rues commerciales.

L'Association demande à la Ville de Montréal de maintenir les mesures d'aide aux associations qui font la promotion des artères commerciales montréalaises dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de stationnement.

### **À PROPOS DE L'ASSOCIATION**

L'Association des commerçants de l'avenue Laurier Ouest est un organisme à but non lucratif qui regroupe la majorité des commerçants ayant pignon sur rue entre le Chemin de la Côte Sainte-Catherine et le boulevard Saint-Laurent. Son programme d'actions présente plusieurs objectifs :

- promouvoir le développement économique et culturel de l'avenue Laurier Ouest ;
- faire connaître l'artère comme une destination accessible à tous les Montréalais et aux touristes de passage dans la métropole ;
- défendre les intérêts de ses membres ;
- prendre les initiatives nécessaires à la création d'une avenue unique et dynamique.